

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-AIMÉ-DES-LACS
MRC DE CHARLEVOIX-EST**

3 JUIN 2009

À une séance ordinaire du Conseil, de la municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs, dans le comté de Charlevoix, tenue au lieu et à l'heure habituels des séances, mercredi le 3^{ième} jour de juin 2009. Sont présents Madame et Messieurs les conseillers : Maurice Chamberland, Ginette Boily, Rémy Belley, Raynald Godin, Gilles Gaudreault et Cajetan Guay sous la présidence de son honneur le maire Monsieur Bernard Maltais.

1. CONSTATATION DU QUORUM.

Le maire, Monsieur Bernard Maltais, constate le quorum à 19h et déclare la séance ouverte.

2009-06-01

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.

Sur proposition de Monsieur Gilles Gaudreault, appuyé de Monsieur Raynald Godin et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'approuver et d'adopter l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR

1. Constatation du quorum.
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 mai 2009 et de la séance extraordinaire du 21 mai 2009.
4. Approbation des comptes à payer.
5. Dépôt du rapport comparatif annuel.
6. Adoption du plan de l'arpenteur Sylvain-Marc Bélanger et mandat pour les signatures pour le prolongement du chemin Tremblay phase 1.
7. Adoption de la convention et mandat pour les signatures avec le comité de gestion du centre récréatif Aimélacois.
8. Résolution pour avance de fonds de 5 000\$ au comité de gestion du centre récréatif Aimélacois.
9. Entériner l'adoption de l'estimé reçu de Simon Thivierge & Fils pour la base de plein air du lac Nairne relatif au fossé, drain et terrassement.
10. Résolution pour demander une génératrice à Hydro-Québec.
11. Entériner le don au Club Optimiste pour le golf du 25^{ième} anniversaire.
12. Correspondance.
13. Divers :
 - a)
 - b)
 - c)
14. Période de questions.
15. Levée de la séance.

2009-06-02

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL.

Sur proposition de Monsieur Maurice Chamberland, appuyé de Monsieur Raynald Godin et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 mai 2009 tel que modifié.

2009-06-03

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL.

Sur proposition de Monsieur Gilles Gaudreault, appuyé de Monsieur Maurice Chamberland et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'approuver le procès-verbal de la séance extraordinaire du 21 mai 2009 tel que modifié.

2009-06-04

4. APPROBATION DES COMPTES À PAYER.

Sur proposition de Monsieur Gilles Gaudreault, appuyé de Monsieur Raynald Godin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les comptes à payer incluant les salaires du mois de mai 2009, au montant de cent quatre-vingt-un mille deux cents quatre-vingt-quinze dollars et quarante-huit cents (181 295.48\$) présentés par la directrice générale et secrétaire-trésorière sont acceptés et payés.

5. DÉPÔT DU RAPPORT COMPARATIF ANNUEL.

La directrice générale et secrétaire-trésorière remet, lors de la présente séance, le rapport comparatif annuel.

2009-06-05

6. ADOPTION DU PLAN DE L'ARPENTEUR ET MANDAT DE SIGNATURE POUR LE PROLONGEMENT DU CHEMIN TREMBLAY.

Sur proposition de Monsieur Rémy Belley, appuyé de Monsieur Raynald Godin et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter le plan de l'arpenteur géomètre Monsieur Sylvain-Marc Bélanger pour le prolongement du chemin Tremblay phase 1 et mandate Monsieur Bernard Maltais, maire, et/ou Madame Suzanne Gaudreault, directrice générale et secrétaire-trésorière, à signer pour et au nom des la municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs ledit plan.

2009-06-06

7. CONVENTION DE GESTION ENTRE LA MUNICIPALITÉ ET LE COMITÉ DU CENTRE RÉCRÉATIF AIMÉLACOIS.

ATTENDU que la municipalité a déposé une convention de gestion pour le centre récréatif;

ATTENDU que la convention de gestion a été transmise au président de l'OBNL Monsieur Maurice Chamberland;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Gilles Gaudreault appuyé par Madame Ginette Boily et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter la convention de gestion du centre récréatif pour l'OBNL du Centre récréatif Aimélaquois et de mandater Monsieur Bernard Maltais, maire, et Madame Suzanne Gaudreault, directrice générale et secrétaire-trésorière, pour signer la dite convention de gestion et tous les documents qui s'y rapportent et ce, pour et au nom de la municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs.

2009-06-07

8. AVANCE DE FONDS À L'OBNL LE CENTRE RÉCRÉATIF AIMÉLAQOIS.

ATTENDU que pour préparer les activités du centre récréatif pour 2009, la municipalité doit avancer des fonds pour le budget de fonctionnement;

ATTENDU que cette avance est remboursable à la fin de 2009 ou avant;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame Ginette Boily, appuyé par monsieur Cajetan Guay et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité avance la somme de dix mille dollars (10 000\$) à l'OBNL du centre récréatif Aimélaquois remboursable tel que décrit ci-dessus. Cette avance de fonds est à même les fonds généraux. Que les attendus ci-dessus font partie de la présente résolution.

2009-06-08

9. ENTÉRINER L'ADOPTION DE L'ESTIMÉ REÇU DE SIMON THIVIERGE & FILS POUR LA BASE DE PLEIN AIR DU LAC NAIRNE.

ATTENDU que l'offre reçue de Simon Thivierge & Fils pour l'excavation d'un fossé, l'excavation de 2 fossés de drainage et du terrassement à la Base de plein air du lac Nairne est au montant total de 15 612.50\$ plus les taxes applicables;

ATTENDU que ces travaux sont débutés;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Rémy Belley, appuyé par Monsieur Cajetan Guay et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'entériner l'acceptation de la soumission et le surplus des travaux exécutés par Simon Thivierge & Fils inc. pour un montant total de 16 475.00\$ et ce, pour la Base de plein air du lac Nairne.

2009-06-09

10. DEMANDE DE DON DE GÉNÉRATRICE.

ATTENDU que la municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs désire obtenir une génératrice pour le centre récréatif voisin de l'édifice municipal qui est muni d'une cuisine, de toilettes et d'une grande salle;

ATTENDU que le centre récréatif est apte pour recevoir les citoyens de la municipalité en cas de sinistre et peut fournir les besoins nécessaires pour une intervention d'urgence;

ATTENDU que la municipalité est propriétaire de ce centre récréatif;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Cajetan Guay, appuyé par Monsieur Raynald Godin et résolu à l'unanimité des conseillers présents qu'une demande est faite auprès du ministère de la Sécurité publique pour une génératrice gracieusement donnée par Hydro-Québec et ce, pour les municipalité qui en font la demande. Cette génératrice sera utilisée pour les mesures d'urgence en cas de sinistre.

2009-06-10

11. ENTÉRINER LE DON AU CLUB OPTIMISTE.

Sur une proposition de Monsieur Gilles Gaudreault, appuyé de Monsieur Rémy Belley et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'entériner le don au montant de 500\$ au Club optimiste pour le golf de leur 25^{ième} anniversaire.

12. CORRESPONDANCE.

Service Canada réf. : subvention pour un étudiant acceptée.

Postes Canada réf. : demande de résolution.

Saumon de la rivière Malbaie réf. : demande de don.

La Traversée de Charlevoix réf. : offre d'emploi.

2009-06-11

POUR POSTES CANADA RELATIF AUX ADRESSES CIVIQUES ROUTE 138.

ATTENDU que les résidents situés sur la Route 138 ont une adresse postale différente de celle de la municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs;

ATTENDU que ceux-ci sont desservis par le facteur de Clermont;

ATTENDU que ceux-ci ont de la difficulté à recevoir leur courrier;

Sur proposition de Monsieur Gilles Gaudreault, appuyé de Monsieur Maurice Chamberland, et résolu à l'unanimité des conseillers présents de demander à Postes Canada que les adresses civiques de la Route 138 à Saint-Aimé-des-Lacs soient desservies par le facteur de Saint-Aimé-des-Lacs.

2009-06-12

DON À SAUMON DE LA RIVIÈRE MALBAIE.

Sur proposition de Monsieur Raynald Godin, appuyé de Monsieur Rémy Belley et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs fait don d'un montant de 50\$ au Saumon de la rivière Malbaie pour la Fête de la pêche dans Charlevoix 2009.

2009-06-13

15. LEVÉE DE LA SÉANCE.

Sur proposition de Monsieur Maurice Chamberland, appuyé de Monsieur Raynald Godin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la séance ordinaire est levée à 19h55.

MAIRE

**DIRECTRICE GÉNÉRALE ET
SECRETARIE-TRÉSORIÈRE**

En signant le procès-verbal du 3 juin 2009, le Maire conclut qu'il a signé toutes les résolutions qui y sont adoptées.